

Par décision en date du 16/04/2018 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 16/04/2018, nommé en qualité de liquidateur M. Olivier Hamelin, 11 rue Arsène Houssaye, 75008 Paris et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de Paris

151753A – LES ECHOS

HADA MADRINAS SERVICES, SASU au capital de 1000 €. Siège social : 37 rue richard lenoir 75011 Paris. 831378427 RCS PARIS. Le 16/03/18, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de PARIS.

151855A – LES ECHOS

MP Lab, SASU au capital de 3000 €. Siège social : 92 rue de la folie méricourt 75011 Paris. 813336609 RCS Paris. Le 31/10/17, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de PARIS.

151949A – LES ECHOS

NONE RECORDS, SARL au capital de 2000 €. Siège social : 17 rue dupin 75006 Paris. 494887615 RCS PARIS. Le 31/12/17, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de PARIS.

157466A – LES ECHOS

POSY

SAS au capital de 5.000 €. **Siège social** : 12 rue Barbettes 75003 PARIS. RCS 829 058 155 PARIS.

L'AGE du 09/04/2018 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 09/04/2018. Radiation au RCS de PARIS.

158313A – LES ECHOS

SARL STAND GARDE

SARL au capital de 7.000 €. **Siège social** : 26 rue des Rigoles 75020 PARIS. RCS 814 321 436 PARIS.

L'AGE du 24/04/2018 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 24/04/2018, nommé liquidateur M ARKOUB Mounir, 3 rue du 4 septembre 93200 ST DENIS et fixé le siège de la liquidation au siège social.

L'AGE du 24/04/2018 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 24/04/2018. Radiation au RCS de PARIS.

158339A – LES ECHOS

PROJECTION

SARL en liquidation au capital de 5 000 €
Siège social : 78 rue de Turenne
75003 PARIS
813 900 560 RCS Paris

Le 31 décembre 2017, par acte sous seing privé, il a été approuvé les comptes de liquidation, a été donné quitus au liquidateur et clôturé les opérations de liquidation.

La société sera radiée au RCS de Paris.

158369A – LES ECHOS

Le 20.02.2018, l'age de la sci mutuelle du viager, 24 r penitievre 75008 Paris, capital 1000 €, rcs paris 518316831, décide de la dissolution anticipée de la société à compter du 30.12.2017, nomme liquidateur Patrick Vannier 24 r de penitievre 75008 Paris, et fixe le siège de la liquidation à cette même adresse. Rcs Paris.

158514A – LES ECHOS

BEACON CAPITAL PARTNERS FRANCE SAS

Société par Actions Simplifiée unipersonnelle
Au capital de 37.000 euros
Siège social : 8 rue François Villon 75015 PARIS

RCS PARIS 488 404 419

Suivant déclaration en date du 13 avril 2018,

La société Beacon Capital Partners LLC, société à Responsabilité Limitée de droit américain ayant son siège social 200 State street 5th floor BOSTON MA 02109 Etats Unis immatriculée au Registre de l'Etat du Delaware sous le numéro 3369240, agissant en qualité d'associé unique de la société BEACON CAPITAL PARTNERS FRANCE SAS,

a décidé de dissoudre la société BEACON CAPITAL PARTNERS FRANCE SAS en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil. Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société BEACON CAPITAL PARTNERS FRANCE SAS à son associée unique la société Beacon Capital Partners LLC

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de 30 jours à compter de la date du présent avis.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation au RCS de PARIS

Pour avis

158586A – LES ECHOS

CORIOLAN

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 80.000 euros
Siège social : 7 rue du Colonel Moll 75017 PARIS
RCS PARIS 423 715 713

Aux termes du PV de l'Assemblée Générale mixte du 24 avril 2018, les Associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus de sa gestion au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Mention en sera faite au RCS de PARIS

158655A – LES ECHOS

YOUR VISION Société par actions simplifiée au capital de 4.000 € Siège : 67 rue Saint-Jacques 75005 PARIS 812327183 RCS de PARIS Par décision du président du 02/04/2018, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. CAMARA Mangué 6 rue Alexander Fleming 91400 ORSAY, quitus de sa gestion et déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 31/12/2015. Radiation au RCS de PARIS.

158529B – LES ECHOS

Rectificatif à l'annonce parue dans Les Echos (Le Publiateur Légal – La Vie Judiciaire) le 20/03/2018, concernant la société AINA CONSULTING, lire Siège social : 168 quai de Jemmapes 75010 Paris Président : Mme Yolaine RAMAMONJISOA demeurant 168 quai de Jemmapes 75010 Paris en lieu et place de Siège social : 166 quai de Jemmapes 75010 Paris Président : Mme Yolaine RAMAMONJISOA demeurant 166 quai de Jemmapes 75010 Paris

153937A – LES ECHOS

Rectificatif à l'annonce parue dans "Les Echos sociétés" le "03/04/18", concernant la société GABINFRANCE. Il a lieu de lire que le nom de la société est GABIN et non GABINFRANCE, SASU au capital de 10000 €. Siège social : 1 rue margaerin 75014 Paris. SIREN 827 533 357 Mention au RCS Paris.

158168A – LES ECHOS

Rectificatif à l'annonce parue dans "LES ECHOS" le "25 AVRIL 2018", concernant la société, UNITS Consulting. Il a lieu de lire : DENOMINATION SOCIALE : UNITS Consulting

158222A – LES ECHOS

Rectificatif à l'annonce n° 154414 parue dans le journal "LES ECHOS" du 17/04/2018 concernant la société

IN EXTENSIO IDF CONEILS EXPERTS AUDIT INTERNATIONAL

Il convient de lire pour le capital : 153 312 euros au lieu de 135 312 euros

VENTE DE FONDS - GERANCE

158538A – LES ECHOS

Suivant acte sous seings privés du 1^{er} avril 2018, la Société **HC LES HALLES** (siège social : 8/10 rue Berger à PARIS (75001) – n° 432 422 376 RCS PARIS) **a donné en location gerance à la SOCIETE D'EXPLOITATION LES HALLES** (siège social 8/10 rue Berger à PARIS (75001), n° 838 155 117 RCS PARIS), pour une période d'UN (1) an, du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, non renouvelable, un fonds de commerce de vente de glaces à consommer sur place et à emporter, tous produits alimentaires et boissons non alcoolisées situé 8/10 rue Berger à PARIS (75001). La SOCIETE D'EXPLOITATION LES HALLES exploite ledit fonds de commerce depuis le 1^{er} avril 2018 pour son compte personnel et à ses risques et périls et est seule responsable de sa gestion. Pour avis.

DIVERS

12099585 – LE PUBLICATEUR LEGAL

FINATIS

Société anonyme au capital de 84.852.900 €
Siège Social :
83, rue du Faubourg Saint-Honoré,
75008 PARIS
712 039 163 RCS PARIS

Avis de convocation

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont convoqués

vendredi 25 mai 2018 à 10 heures.

Centre de Conférence Capital 8, 32, rue de Monceau (Salon lo-Atlas) - 75008 PARIS

en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

* Rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société et du groupe et présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

* Rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leurs missions,

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

- Affectation du résultat de la société,

- Conventions visées par l'article L.225-38 du code de commerce et rapport spécial des commissaires aux comptes,

- Renouvellement du mandat des administrateurs,

- Approbation de la rémunération fixe du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2017,

- Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de la rémunération du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2018,

- Autorisation d'achat par la société de ses propres actions,

- Pouvoirs pour formalités.

Les projets de résolutions qui seront soumis dans l'avis préalable de réunion figurent dans l'avis préalable de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires du 16 avril 2018, bulletin n°46.

Modalités de participation à l'assemblée générale

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à l'assemblée dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. S'il souhaite y assister personnellement, il devra faire la demande d'une carte d'admission auprès de la société, par courrier au siège social ou par mail à l'adresse servicejuridique@euris.fr. ou à son mandataire, Caceis Corporate Trust - 14, rue Rouget de Lisle - 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9. A défaut d'y assister personnellement, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois modalités de participation suivantes :

- donner un pouvoir (procuration) à toute personne physique ou morale de son choix,

- adresser une procuration sans indication de mandataire, auquel cas il sera émis un vote favorable aux résolutions agréées par le conseil d'administration,

- voter par correspondance.

Lors de l'émergence de la feuille de présence, les signataires devront justifier de leur identité.

Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés par l'un d'eux ou par un mandataire unique.

Le droit de vote appartient à l'utilisateur en assemblée générale ordinaire et au nu-propriétaire en assemblée générale extraordinaire. Toutefois, l'utilisateur et le nu-propriétaire peuvent décider par accord entre eux des modalités d'exercice du droit de vote ; ils devront en informer la société au moins cinq jours avant la date de tenue de l'assemblée.

Conformément aux dispositions des articles L.225-107-1 et L.228-1 du Code de commerce, le propriétaire d'actions de la société n'ayant pas son domicile en France peut se faire représenter par l'intermédiaire régulièrement inscrit comme détenteur de ses actions.

Conformément à l'article R.225-85 du Code de commerce, seuls seront admis à assister à l'assemblée, les actionnaires qui auront justifié de cette qualité par l'inscription en compte des titres à leur nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour leur compte, au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs de la société tenus pour la société par son mandataire, Caceis Corporate Trust - 14, rue Rouget de Lisle - 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité, teneur de leur compte titres.

L'inscription des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constatée par une attestation de participation délivrée par ce dernier, laquelle doit être annexée au formulaire de vote par correspondance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Tout actionnaire souhaitant voter par procuration ou par correspondance peut demander, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception devant parvenir à la société ou à son mandataire, Caceis Corporate Trust - 14, rue Rouget de Lisle - 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9, six jours au moins avant la date de l'assemblée, le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration prévu à l'article R.225-76 du Code de commerce ou se le procurer à compter du 2 mai 2018 sur le site de la société http://www.finatis.fr. Ce formulaire, dûment complété et signé, devra ensuite être renvoyé à la société ou à son mandataire, Caceis Corporate Trust - 14, rue Rouget de Lisle - 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9, où il devra parvenir trois jours au moins avant l'assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article R.225-79 du Code de commerce, la procuration donnée par un actionnaire pour se faire représenter à l'assemblée est signée par celui-ci, le cas échéant par un procédé de signature électronique, et indique ses nom, prénom et domicile.

La signature électronique peut résulter d'un procédé fiable d'identification de l'actionnaire, garantissant son lien avec le formulaire auquel elle s'attache.

La notification à la société de la désignation d'un mandataire peut être adressée par voie électronique selon les modalités suivantes : l'actionnaire nominatif doit envoyer en pièce jointe d'un e-mail, à l'adresse servicejuridique@euris.fr, une copie numérisée du formulaire de vote par procuration signé en précisant ses nom, prénom et adresse ainsi que les nom, prénom et adresse du mandataire désigné.

Pour les actionnaires au porteur, le formulaire doit être accompagné d'une attestation de participation établie par l'intermédiaire dépositaire des titres.

L'actionnaire peut révoquer son mandat, étant précisé que la révocation devra être faite par écrit dans les mêmes formes que la nomination et communiquée à la société.

Le mandat ou le vote par correspondance donné pour l'assemblée vaut pour les éventuelles assemblées successives qui seraient convoquées avec le même ordre du jour.

En outre, tout actionnaire ayant déjà voté par correspondance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission, n'aura plus la possibilité de choisir un autre mode de participation à l'assemblée.

Il n'est pas prévu de vote ou de modalités de participation par visioconférence ou par des moyens de télécommunication pour cette assemblée et, de ce fait, aucun site visé à l'article R.225-61 du Code de commerce ne sera aménagé à cette fin.

Droit de communication des actionnaires

En application de l'article R.225-73-1 du Code de commerce, l'ensemble des informations et documents relatifs à l'assemblée générale et visés dans cet article pourront être consultés à compter du 2 mai 2018 sur le site internet de la société à l'adresse suivante : http://www.finatis.fr, rubrique Assemblée Générale.

L'ensemble des documents visés aux articles R.225-89 et suivants du Code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société à compter du présent avis.

Questions écrites

Tout actionnaire a la faculté de poser par écrit des questions auxquelles il sera répondu au cours de l'assemblée.

Les questions doivent être envoyées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au siège social : Finatis Direction Juridique, 83, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, ou par télécopie à l'adresse suivante : servicejuridique@euris.fr. Elles sont accompagnées d'une attestation d'inscription en compte soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire mentionné à l'article L.211-3 du Code monétaire et financier. Cet envoi doit être réalisé au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale.

Conformément à la législation en vigueur, une réponse commune pourra être apportée à ces questions dès lors qu'elles présenteront le même contenu.

Le Conseil d'Administration

78 • YVELINES

SOCIETES

158621B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/04/2018 il a été constitué une SASU nommée :

MONFORT COIFFURE

Objet social : salon de coiffure mixte

Siège social : 10, rue de Paris, 78490 Montfort l'Amaury **Capital** : 5000 € **Président** : Mme Daniela DA SILVA NETO DA CUNHA demeurant : 23, rue de Montfort, 78770 MARCQ élu pour une durée indéterminée **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Versailles

158622B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/03/2018 il a été constitué une SASU nommée :

JJ SUSHI

Objet social : La restauration de type traditionnelle, boissons non alcoolisées à consommer sur place, à emporter ou à livrer.

Siège social : 4 Allée de Normandie, 78230 Le Pecq **Capital** : 1000 € **Président** : M. Karim CHOUCHEM EL QUERGHEMI demeurant : 22 rue de Bazincourt, 78480 Verneuil sur Seine élu pour une durée indéterminée **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Versailles

158639B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/04/2018 il a été constitué une SCI nommée :

H2RI

Objet social : L'acquisition et la location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction

Siège social : 8 rue de la Fraternité, 78700 Confians Ste honorine **Capital** : 200 € **Gérant** : Mme Rim DAKHALOU, 8 rue de la Fraternité, 78700 Confians Ste Honorine Cessions de parts sociales : Libre entre associés et avec agrément pour toute cession à un tiers. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Versailles

158661B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/04/2018 il a été constitué une SAS nommée :

VELIFI

Objet social : Conseil en systèmes informatiques

Siège social : 8 Place Hoche, 78000 Versailles **Nom commercial** : velifi **Capital** : 2000 € **Président** : M. François Chanusot demeurant : 4 rue Eugène Jumin, 75019 Paris élu pour une durée indéterminée **DG** : M. Olivier Gourdou demeurant : 8 Place Hoche, 78000 Versailles **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Versailles

150505A – LES ECHOS

Avis de constitution

Par acte SSP, il a été constitué une SAS dénommée Atelier Poletti-Wable **Capital** : 10000 € **Siège social** : 58 rue de Bellevue 78560 LE PORT-MARLY **Objet** : L'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace ; A cette fin, la société peut accomplir toutes opérations concourant directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement. **Président** : POLETTI-CLAVET Lisa 5 rue Roubo 75011 PARIS **Directeur Général** : WABLE Marguerite 5 Boulevard Henri IV 75004 PARIS **Durée** : 99 ans. Immatriculation au RCS VERSAILLES

151279A – LES ECHOS

Par ASSP le 26/03/2018, il a été constitué la SASU :

BIEN DANS MES PATTES

Capital : 3000 €. **Objet** : Conseils et vente produits bien être animal, accessoires et alimentation, comportementalisme, conseils éducation, garde animaux, promenades chiens. Siège : 11 av du Maréchal Foch 78630 ORGEVAL. **Président** : BOITEUX HELOISE demeurant 78 ch. du Bosquet 78670 Villennes-sur-Seine. **Durée** : 99 ans. Au RCS de VERSAILLES

151772A – LES ECHOS

Par acte SSP du 26/03/2018 constitution de l'EURL ECURIES DIANE GONTIER. Capital : 1000 euros. Siège social : 11 av. champaubert 78600 maisons-lafitte. Object : pensions chevaux. Gérance : Diane Cahuzac, 11 av. champaubert 78600 maisons-lafitte. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Versailles

152055A – LES ECHOS

Par ASSP du 28/03/18, il a été constitué la SCI dénommée MADAR. Siège social : 51 bd robespierre 78300 Poissy. Capital : 1000 €. **Objet** : acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance : M. Mohamed HAMDANI, 51 bd robespierre 78300 Poissy, Cessions soumises à agrément. Durée : 99ans. Immatriculation au RCS de VERSAILLES.

157852A – LES ECHOS

Par acte SSP du 23/04/2018 il a été constituée une SASU dénommée :

INTERNATIONAL TRADING MACHINES

Siège social : 15 Rue paul doumer 78540 VERNAILLETT. **Capital** : 1.000 €. **Objet** : Import export de machines. **Président** : Mme ADIM RACHIDA, 15 rue paul doumer 78540 VERNAILLETT. **Durée** : 99 ans. Immatriculation au RCS de VERSAILLES.

158351A – LES ECHOS

Par acte SSP du 26/04/2018 il a été constituée une SAS à capital variable dénommée : NAVIGNIS UNIVERSEM Siège social : 461 av vanderbilt 78955 CARRIERES SOUS POISSY Capital : 12.000 € Capital min : 1.200 € Capital max : 1.200.000 € **Objet** : Transport, Commerce, Automobile **Président** : M. PLUGARU Dorin 461 av vanderbilt 78955 CARRIERES SOUS POISSY **Directeur Général** : M. PLUGARU Calin 461 av vanderbilt 78955 CARRIERES SOUS POISSY Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de VERSAILLES

158423A – LES ECHOS

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la société

OM VM CONSULTING

SAS au capital de 1.000 €. **Siège social** : 39 rue Neuve - 78490 Les Mesnuls. **Objet social** : conseil en investissement, organisation et stratégie aux entreprises. **Président** : Olivier MERY demeurant 39 rue Neuve - 78490 Les Mesnuls. **Agrément** : les cessions d'actions sont soumises à agrément. La société sera immatriculée au RCS de Versailles.

158600A – LES ECHOS

Suivant acte SSP du 24/04/2018 constitution d'une SASU : SASU DAUCHY, **Capital social** : 100 € ; **Siège social** : 161 avenue des Bauges 78370 PLAISIR **Objet** : Participation par achat souscription apport fusion et par tout autre moyen et la gestion de toutes valeurs mobilières et l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers ; **Président** : Mr Rémi DAUCHY demeurant au 161 avenue des Bauges 78370 PLAISIR, élu pour une durée illimitée ; Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de VERSAILLES.

158114B – LES ECHOS

LOUVECIENNES SERVICES

SARL au capital de 20,00 €
1/6 Résidence du Parc, 78430 LOUVECIENNES
817696610 RCS Versailles